



Jeunes et participation, mise en perspective historique et interrogation sur les pratiques contemporaines

Jean-Marie Bataille

► To cite this version:

Jean-Marie Bataille. Jeunes et participation, mise en perspective historique et interrogation sur les pratiques contemporaines. 3èmes journées doctorales sur la participation et la démocratie participative, GIS Démocratie et participation, Nov 2012, Bordeaux, France. hal-03906885

HAL Id: hal-03906885

<https://hal.science/hal-03906885>

Submitted on 19 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Jeunes et participation, mise en perspective historique et interrogation sur les pratiques contemporaines

Jean-Marie Bataille

Umr ADESS CNRS-Université Bordeaux 3

Résumé : L'article porte sur la participation et la consultation du public des jeunes en tant qu'il se différencie de celui des adultes. Une présentation de trois situations est mise à profit pour comprendre ce que représente la présence des jeunes dans l'action publique. Le choix s'est porté sur des séquences dans lesquelles des transformations de la ville affectent les urbanités : la rénovation du Bassin de la Villette (Paris XIX^e arrondissement), puis sa gentrification, l'éco-quartier de Clichy-Batignolles (Paris). Ces moments sont l'occasion de saisir sur le vif des façons de procéder avec les jeunes. Entre irruption, cristallisation et consultation, les jeunes, comme catégorie, apparaissent toujours à côté. Les raisons sont peut-être à chercher dans la façon de concevoir les dispositifs et dans ce qu'ils disent des intentions de prendre en compte la parole des jeunes. Dit autrement, ce sont peut-être les formes de la ville en construction, variable au cours du temps, qui génèrent les dispositifs singuliers dans lequel un certain regard sur les jeunes est porté ? Notre conception des jeunes seraient alors lisible dans notre façon de les associer à la construction de la ville.

Mots-clés : jeunes, participation, consultation, éco-quartier, Paris, Bassin de la Villette, animation socioculturelle, centres sociaux, pédagogie de la décision

Abstract: The article focuses on participation and public consultation of young people as it differs from that of adults. A presentation of three situations is utilized to understand what is the presence of young people in public policy. The choice is given to sequences in which the transformation of the city affects urbanity : the renovation of the Bassin de la Villette (Paris XIX^e arrondissement) and its gentrification, Eco-quartier of Clichy-Batignolles (Paris). These moments are an opportunity to take on the spot on how to proceed with the youth. Between bursts, crystallization and consultation, young people, as a category, always appear next. The reasons may be looking into how to design devices and what they say about intentions to take into account the views of young people. In other words, this may be the forms of city construction, variable over time, which generate singular devices in which a view of youth is worn ? Our understanding of youth would then read in how to involve the construction of the city.

Keywords: Youth Participation, Youth Consultation, Eco-quartier, Paris, Bassin de la Villette, Social Work, Neighborhood Centers, Settlements, Pedagogy of the decision

Jeunes et participation, mise en perspective historique et interrogation sur les pratiques contemporaines

1. Introduction

Dans le domaine de l'animation socioculturelle, la participation occupe une place importante par le biais de deux vecteurs que sont : l'habilitation des centres sociaux par la Caisse d'allocations familiales (CAF) qui y institue cette pratique ; les dispositifs de la politiques de la ville mis en œuvre par les agents de l'animation socioculturelle qui obligent à prendre en compte la participation des habitants pour être validés. Une approche historique montrerait aussi combien l'idée de délibération a été présente depuis longtemps dans ce champ, on pense ici aux « conseils de maison » des Maisons de jeunes et de la culture (MJC) dans les années 1960¹, aux pratiques, développées en colonies de vacances dans les années 1930 avec les Faucons rouges ou bien plus loin, les pratiques inspirées de la république de jeunes de Freeville (1895)², ou enfin, celles se déroulant dans le cadre des centres sociaux³. Cependant, ces différentes expériences et cadres de la pratique, portant soit sur des modes de délibération, ou bien, soit sur des formes de participation ou d'implication des populations et des usagers dans l'animation socioculturelle semblent rester marginales dans la perception des chercheurs travaillant sur la participations hormis chez quelques auteurs⁴. Pourtant, il y a là des éléments à saisir qui sont certainement d'une grande importance pour l'histoire de la participation. Dans un premier temps, en nous focalisant sur le segment des pratiques d'animation jeunesse, nous montrerons comment la question se pose de façon récurrente depuis la fin du XIXe siècle (§.2) mais change en même temps de nature à partir des années 1980-1990 (§3).

Pour la période contemporaine, notre propos sera ciblé sur la question de la prise en charge de la question des jeunes et de la jeunesse (ou des jeunesses) au travers de trois moments. L'ensemble des cas se déroule à Paris. La première séquence concerne une transformation d'un espace public, les abords du Bassin de La Villette, dans les années 1970-1980, ici les jeunes font irruption sous la figure de la drogue autour de la place Stalingrad. Dans la deuxième séquence, une équipe de développement social met en place des réunions pour créer de nouvelles activités autour du Bassin et fait apparaître la figure d'un jeune créant de l'insécurité (années 2000)⁵. Enfin, la troisième séquence est liée à la mise en place de l'éco-quartier Clichy-Batignolles, et avec, la programmation d'un équipement pour les jeunes (années 2010) qui met en lumière la présence d'une jeunesse en errance. Nous interrogerons ici sur le changement qui s'est opéré entre la période première qui vise principalement les jeunes en marge de la ville et la période de développement de la politique de la ville, où cette catégorie de jeunes semble être repoussée vers les marges de la ville, dans ses quartiers périphériques.

-
- 1 Laurent Besse, *Les MJC, 1959-1981 : de l'été des blousons noirs à l'été des Minguettes*, 1 vols., Histoire (Rennes, France: Presses universitaires de Rennes, 2008).
 - 2 William Reuben George, *The Junior Republic. Its History and Ideals* (New York and London: D. Appleton and company, 1911).
 - 3 Yves Sintomer, "Délibération et Participation : Affinité Élective Ou Concepts En Tension ?," *Participations* no. 1 (2011): 239–276.
 - 4 Paula Cossart and William Keith, "Former Des Citoyens Par La Délibération Publique: Une Entreprise Fragile (États-unis et France, 1870-1940)," *Participations* no. 2 (2012): 161–187; K Mattson, "Consolider Les Fondements de La Démocratie. Le Mouvement Des Centres Sociaux Aux USA Durant l'Ère Progressiste," in *La Démocratie Participative. Histoire et Généalogie*, ed. Marie-Hélène Bacqué and Yves Sintomer (Paris: La Découverte, 2011), 191–209; Sintomer, "Délibération et Participation : Affinité Élective Ou Concepts En Tension ?"; Marie-Hélène Bacqué and Mario Gauthier, "Participation, Urbanisme et Études Urbaines. Quatre Décennies de Débats et D'expériences," *Participations* no. 1 (2011): 36–66.
 - 5 Jean-Marie Bataille, "Agents, acteurs et auteurs de développement local" (Mémoire de Maîtrise, Paris Ouest Nanterre La Défense, 2001).

Nous sommes impliqués de par nos fonctions pédagogiques dans la constitution de formes d'action qui ont pour ambition de « permettre aux individus de décider de ce qui les concerne », pratiques qui appartiennent au courant des pédagogies de la décision⁶. Nous avons réalisé une thèse en sciences de l'éducation sur ce thème des Pédagogies de la décision⁷. Cependant, ce ne sera pas ici notre focale : nous choisissons de porter notre regard sur des pratiques telles qu'elles sont et non telles qu'elles pourraient ou devraient être si elles s'inspiraient des Pédagogies de la décision. Nous souhaitons saisir comment les pratiques se font en apportant une sensibilité pédagogique soit une certaine façon de poser des questions, d'interroger les pratiques.

La question soulevée par cet article concerne l'évolution des modèles de participation en animation socioculturelle, pour les jeunes, à partir de l'inscription des pratiques de participation de ce champ, dans un cadre historique large allant de la fin du XIXe siècle à aujourd'hui. L'injonction à la participation actuelle, vu du champ de l'animation socioculturelle, paraît renvoyer à une bien séance, à un acteur rationnel convoqué à un espace délibératif fait pour lui où l'échange des idées suivra une bonne façon de faire. Pourtant, l'histoire de ce champ propose d'autres images avec des publics turbulents et affectés, prenant la parole en tout sens. De tels publics, pourraient-ils participer aux instances proposées actuellement ?

2. De la république des jeunes de Freeville (E.-U.) aux maisons de jeunes et de la culture (1895-1975)

L'expérience de la République des jeunes de Freeville commence au début des années 1890 avec William Reuben George (1866-1936). Au départ W.R. George souhaite emmener les jeunes délinquants des rues de New York dans la région où lui-même a grandi. Il propose à différents paysans qu'il connaît, voisins ou cousins, d'accueillir chez eux pendant l'été un ou deux jeunes sous une forme de placement familial assez fréquent chez les protestants à cette époque aussi en France. Les paysans acceptent l'idée mais refusent de prendre directement chez eux ces jeunes. Ils proposent une vieille bâtisse qui pourrait faire l'affaire et dans laquelle tous les jeunes prendrait place. W.R. George accepte l'idée. En 1890, et pendant cinq années deux cents jeunes garçons et jeunes filles passent ainsi leur été à la campagne, à Freeville pas très loin de New York. Les choses changent lorsque W.R. George se trouve confronté à certains jeunes qui prennent les vieux vêtements gracieusement proposés par les paysans comme un dû. Il énonce alors un principe : « rien sans travail ». Une monnaie est créée et chacun reçoit selon son activité. Ceux qui travaillent ardemment vont ensuite dépenser leur argent dans les meilleurs restaurants de la communauté et dormir dans les meilleurs lits et les moins courageux se retrouvent à manger de la soupe et à vivre dans des dortoirs. De là, les problèmes de vols de cette monnaie deviennent un problème. Au lieu de gérer ceux-ci W.R. Reuben George commence à percevoir le fondement de son expérience et propose que les jeunes créent un tribunal pour s'occuper de ces affaires-là. Le principe génératif est constitué : chaque nouvel événement est remis en contexte et de nouvelles institutions pour faire vivre cette République sont fondées. La République des jeunes est née, nous sommes en 1895. Après la création d'un tribunal, de la prison, de la police, mais aussi, d'un endroit pour voter les lois, une réflexion est menée pour gérer le problème de ceux qui n'ont pas la force suffisante pour travailler (les jeunes malades par exemple). Au fur et à mesure, chacun perçoit l'imbrication des actes et les interactions qui tiennent chacun et tout le monde.

Cette expérience est singulière en ce qu'elle a fonctionné comme une république avec des citoyens qui s'auto-dirigeaient. « Les jeunes hommes et femmes âgés de 16 à 21 ans, ont écrit leur propre constitution et leurs lois, ont élu leurs propres représentants, ont choisi leurs propres juges et fait

6 Jean Houssaye, *Et pourquoi que les colos, elles sont pas comme ça ? Histoires d'ailleurs et d'Asnelles*, 1 vols., Colos et centres de loisirs (Vigneux, France: Matrice, 1995).

7 Jean-Marie Bataille, « Pédagogies de la décision : décider avec les publics en animation socioculturelle » (Thèse de Doctorat, Paris Ouest Nanterre La Défense, 2010).

fonctionné leurs propres tribunaux, et ont créé et administré leur propre système pénal. »⁸ Une demi-douzaine d'autres Républiques seront mises en place aux États-unis jusqu'aux années 1910. Thomas M. Osborn réformateur de la politique judiciaire des États-unis écrit l'introduction du livre de W.R. George et indique parfaitement connaître cette expérience et s'en être inspiré.

La postérité de cette expérience est considérable si on suit l'analyse de Perrein⁹. L'expérience développée à Draveil dans les années 1920-1930 est de cet ordre : une cité avec des élus recrutés parmi les enfants, ou bien la Cité des jeunes à La Frasse du père Fillère¹⁰. Le tribunal des enfants est un élément qui sera repris en Pologne et que Korczak rencontrera lors de ses premières expériences en faisant un pivot de son modèle pédagogique¹¹. Il existera aussi des Républiques d'enfants qui seront des lieux d'accueil pour les enfants sortant des camps de concentration et utilisée pour les resocialiser¹².

On trouve un autre exemple à la fin de la seconde guerre mondiale qui fait référence aux Républiques de jeunes et qui est considérés comme les prémices des maisons de jeunes. Mais ici, le lien n'est pas clairement identifié si bien qu'il est difficile de s'assurer que nous avons bien affaire à l'expérience de Freeville comme référent¹³. « André Philip avait fondé à Lyon, le 19 septembre 1944, une "association fédérative des foyers, cercles, Maisons de la jeunesse de France dite la République des jeunes" » (idem, 36). Cette association regroupe entre autres les associations de scoutisme. Or, on sait que l'un des chefs scout, Guérin-Desjardins, a visité Freeville¹⁴. Mais ceci reste juste un indice.

Les maisons de jeunes et de la culture naissent aussi avec un problème rencontré avec la jeunesse délinquante. Lors de l'été 1959, ce sont les blousons noirs qui font parler d'eux. Le Haut commissaire à la jeunesse, Maurice Herzog, sollicitera le réseau des MJC pour prendre en charge cette population. On peut penser qu'il y a eu un malentendu dès le départ, les MJC n'ayant pas vocation en particulier à s'occuper de ces jeunes. Ceci dit, il est intéressant de voir comment se conçoit le fonctionnement de ces lieux. L'idée est de mettre les jeunes en situation de prendre des responsabilités à partir d'un accueil informel. Les animateurs proposent des activités et cherchent à ce qu'ils les prennent en charge. Un conseil de maison est mis en place pour gérer la vie de la MJC comme les salles qui seront utilisées directement par des jeunes qui animeront d'autres jeunes. Il s'agit de passer de l'usager au conseiller de maison. On peut dire que les MJC ont joué un rôle important dans la diffusion de l'idée de participation et d'engagement des jeunes.

3. Les conseils de jeunes (1990-2000)

Nous proposons maintenant une analyse et une discussion des différentes formes de participation qui se sont développées au cours des années 1990-2000¹⁵. « Décider avec les publics » dans le

8 Jack M. Holl, *Juvenile Reform in the Progressive Era: William R. George and the Junior Republic Movement* (Ithaca, N.Y.: Cornell University Press, 1971).

9 Liliane Perrein-Guignard, "Les faucons rouges (1932-1950)" (Thèse de Doctorat, S.I., 1982).

10 Jean-Marie Bataille and Audrey Levitre, *Architecture et éducation. Les colonies de vacances* (Vigneux: Matrice, 2010), 88-99.

11 Jean Houssaye, "Les colos de Korczak," in *Accueils collectif de mineurs : recherches* (Vigneux, France: Matrice/Champ Social, 2012), 237-275.

12 Mathias Gardet, "Le modèle idéalisé des communautés d'enfants à l'épreuve de la réalité française, 1948-1955," in *Actes du congrès de l'Actualité de la recherche en éducation et en formation (AREF)* (Université de Genève, 2010), <https://plone.unige.ch/aref2010/symposiums-longs/coordonateurs-en-g/republiques-villages-et-communautes-denfants-un-ideal-concerte-de-lapres-seconde-guerre-mondiale/Le%20modele%20idealise.pdf/view>.

13 Besse, *Les MJC*, 1959-1981.

14 Jacques Bourquin, "La patrouille des renards dans les cages à poules," *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*. *Le Temps de l'histoire* no. Hors-série (June 1, 2007): 283-294.

15 Ce chapitre reprend une partie de notre thèse : Bataille, "Pédagogies de la décision : décider avec les publics en animation socioculturelle."

travail social s'apparente, en première lecture, à une question de participation, un degré particulier dans la prise en compte des publics. Si on s'intéresse seulement au segment des jeunes alors le terme "participation" recouvre des idées fort différentes. On peut par exemple se demander comment la participation des jeunes, leitmotiv des acteurs du champ de l'animation socioculturelle, est poussée sur la scène publique. En répondant à cette question, on se rendra compte alors que plusieurs figures de la participation sont présentes. Chacune de ces figures fait fonctionner d'une certaine façon les règles dans la participation.

Une première manière de concevoir la participation des jeunes est de penser aux espaces de participation qui leurs sont dédiés comme les conseils locaux de la jeunesse. La logique propre de ces instances semblent chercher une voie praticable entre éduquer les jeunes à la démocratie¹⁶ et favoriser une modernisation des services publics¹⁷, tout en permettant aux jeunes de se construire une expérience qui a des répercussions identitaires¹⁸. Mais on associe aux jeunes aussi d'autres approches comme la participation à la vie politique¹⁹, ou bien encore, leur engagement²⁰. Si bien que certains se demandent s'il n'y a pas un mode de participation qui se traduirait par l'engagement des jeunes dans la vie de la cité *via* des actions²¹. On se retrouve donc avec deux sortes de logiques : une logique classique d'analyse à partir des cadres habituels de la sociologie (groupes sociaux, partis politiques, syndicats et associations) ; et une deuxième logique qui tente de comprendre ce qui est en train d'émerger du côté des nouvelles pratiques comme les conseils locaux de la jeunesse. Qu'apprend-on dans cette deuxième approche ?

Plusieurs effets semblent se produire quand les jeunes participent : « Si l'on reprend l'ensemble des effets vécus à travers cet engagement, on peut faire l'analyse que les jeunes conseillers vont puiser dans cette expérience : 1. des éléments qui leur permettent de construire et travailler une identité personnelle et sociale, qui agit sur l'image que l'on a de soi et de ses actes (logique de subjectivation) ; 2. des pratiques leur permettant de se sentir et devenir parties prenantes d'un groupe, d'un espace, d'une collectivité (logique d'intégration) ; 3. les moyens, à travers cette expérience, de développer une stratégie personnelle autour de ses propres intérêts, notamment par le fait que ces jeunes conseillers disent attendre, d'une manière directe ou indirecte, une sorte de retour sur investissement qui puisse par la suite leur être utile (logique stratégique). »²² La reconnaissance des jeunes apparaît comme un trait qui caractérise cette expérience. Mais si les jeunes qui participent à ces instances sont divers, certains se voient « dégager » des espaces publics²³. Au delà, de ces pratiques se pose la question des modèles politiques qui sous-tendent ces dispositifs.

Dans le contexte général des politiques publiques se côtoient deux paradigmes de conceptions des jeunes : une jeunesse dangereuse à laquelle pourrait répondre en miroir l'idée d'une jeunesse « ressource ». « Explorer le paradigme de la jeunesse comme ressource, ce n'est pas nier une série de questions qui intéressent des domaines pertinents de recherche dans le champ des violences urbaines ou scolaires qui restent (et resteront) d'actualité pour longtemps. Ce n'est pas non plus angéliser cette catégorie d'âge, mais faire le constat que la notion, en apparence si évidente,

16 Patricia Loncle, *Pourquoi Faire Participer Les Jeunes ? Expériences Locales En Europe*, Débats Jeunesse (Marly-le-Roi, France: INJEP, 2008).

17 Valérie Becquet, *Les Conseils de La Jeunesse, Intuition Politique, Réalité Territoriale* (Marly-le-Roi, France: INJEP, 2002).

18 Nathalie Rossini, *Les Jeunes Conseillers Engagés Dans La Démocratie Locale* (Marly-le-Roi, France: INJEP, 2003).

19 Anne Muxel, *L'expérience Politique Des Jeunes*, vol. 24, Dossier Documentaire de l'Injep (Marly-le-Roi, France: INJEP/Presses de Sciences-Po, 2007).

20 N Bellaoui, "L'engagement Bénévole Des Jeunes et Des Étudiants," in *Quand Les Jeunes S'engagent. Entre Expérimentation et Construction Identitaire*, ed. Valérie Becquet and Chantal De Linares, Débats Jeunesse (Marly-le-Roi, France: INJEP, 2005), ?.

21 Jean-François Miralles et al., *Les Jeunes Dans La Vie Locale : La Participation Par L'action*, vol. 4, Cahier de L'action (Marly-le-Roi, France: INJEP, 2006).

22 Rossini, *Les Jeunes Conseillers Engagés Dans La Démocratie Locale*.

23 Alain Vulbeau, "Le Dégagement: Notes Sur Les Côtés Obscurs de L'engagement," in *Quand Les Jeunes S'engagent. Entre Expérimentation et Construction Identitaire*, ed. Valérie Becquet and Chantal De Linares (Paris, France: L'Harmattan, 2005), 69–78.

d'incivilité recouvre surtout une crise grave de la relation pénalité infra-pénalité/extra-pénalité. En fait, il s'agit d'envisager d'autres pans de la réalité, en particulier à partir de ces questions : sous quelles formes, à quelles conditions les jeunes peuvent-ils engager des compétences sociales ? Dans quels espaces la jeunesse est-elle une ressource dans le traitement des problèmes qui l'affectent, que comprennent les intervenants de l'action publique de la mise en jeu de ces compétences ? »²⁴. À la peur du jeune qui produit un refus de lui laisser prendre la parole ou lui en dénie la possibilité dès lors qu'il dit des choses qu'on ne veut pas entendre (soit les reproches que le jeune pourrait faire face à l'absence de prise en compte²⁵ ou soit des choses qu'il dirait dont les effets médiatiques ou liés à leur publicisation seraient dérangeant²⁶), on pourrait substituer, la figure d'un jeune capable de produire une analyse des problèmes qui le concernent et de proposer des solutions, soit un jeune qui serait conçu comme acteur de la cité.

Ces pratiques nécessitent d'être envisagées sous le double regard des politiques publiques et des modes de socialisation : « cet espace public de la jeunesse n'est pas autonome. Il n'est pas déterminé par les seuls progrès de la pédagogie ou de l'évolution des dispositifs, qu'ils soient scolaires ou socioculturels. Il est au contraire fortement déterminé par un nouvel ordre politique local dont les fondements sont la complexité, la fragmentation et la multiplicité des partenaires, privés publics, concernés. Les conseils, s'ils ont bien une vitrine, doivent être alors considérés comme une fenêtre sur ce chantier complexe. Tout le problème pour les acteurs est de savoir jusqu'à quel point et pour qui les enfants font modèle dans ce nouvel ordre et, en conséquence, de déterminer comment socialiser²⁷ cette nouvelle place qui leur est dévolue »²⁸. Deux champs se dessinent qu'il nous faudra explorer : la question des modèles politiques et celle des modes de socialisation.

Les modèles politiques se laissent difficilement appréhender de part leur proximité et leur contemporanéité. Prendre du champ, permet de voir des logiques propres qui rendent compte de sources de développement des pratiques de participation et des conceptions politiques de celles-ci. Pour Patricia Loncle²⁹, l'extension des pratiques de participation tient à la constitution d'une politique de la jeunesse au niveau européen à laquelle il faudrait ajouter la signature par de nombreux États de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) qui promeut dans son article 12.2 la participation des enfants³⁰. Ainsi, il existerait une logique extra-Étatique (dépassant les États-nations) impactant les pratiques de proximité. Ceci permet de comprendre le développement d'un modèle *républicain* de la *participation* centré sur le renforcement de l'État-nation, postulant la nécessaire formation des nouvelles générations à la question politique, et dans ce cas, la participation est intégration des jeunes au jeu des règles sociales, c'est-à-dire éducation. *A contrario*, ou différemment, une autre logique émerge considérant la nécessité de prendre en compte les plus jeunes dans leurs opinions (logique du droit), et l'idée d'inclure les populations fragilisées dans l'organisation de la cité (logique de l'inclusion européenne), soit un modèle de participation démocratique. Ce dernier se sépare en deux : soit il s'agit de faire participer des individus, soit de reconnaître des groupes (ou leur-s représentant-es). On retrouve ici le débat qui anime depuis longtemps les différents gouvernements dans le rapport qu'ils doivent entretenir avec

24 Alain Vulbeau, "La Jeunesse Comme Ressource: Un Paradigme Pour Un Espace de Recherche," in *La Jeunesse Comme Ressource. Expérimentations et Expériences Dans L'espace Public*, ed. Alain Vulbeau (Ramonville Saint-Agne, France: Obvies/Érès, 2001), 12–13.

25 On repère très bien cette logique chez Boucher, qui montre que les espaces de paroles ouverts aux jeunes apparaissent comme des boîtes de Pandore, dont on ne sait pas ce qui va en sortir et qu'il est préférable de laisser fermées : Manuel Boucher, *Turbulences, Contrôle et Régulation Sociale. Les Logiques Des Acteurs Dans Les Quartiers Populaires* (Paris, France: L'Harmattan, 2003).

26 Voir Bordes et Vulbeau qui donne un exemple de sujet que veulent aborder les jeunes et qui sont censurés : Véronique Bordes and Alain Vulbeau, *L'alternative jeunesse*, 1 vols., Les Savoirs de la ville (Paris, France: Éditions de l'Atelier, 2004).

27 Socialisation effective selon Vulbeau dans de nombreux domaines en émergence.

28 Alain Vulbeau, *Les Inscriptions de La Jeunesse*, Débats Jeunesse (Paris, France: L'Harmattan, 2002).

29 Loncle, Pourquoi Faire Participer Les Jeunes ? Expériences Locales En Europe.

30 Gerison Lansdown, "Children's Rights to Participation. A Critique," in *Participation and Empowerment in Child Protection* (London, Royaume-Uni: Pearson Professional, 1995), 19–38.

les jeunes : par les instances qui représentent les jeunes (logiques des mouvements de jeunesse)³¹ et/ou en direct avec les jeunes (par exemple le livre blanc de la jeunesse)³².

Les pratiques des conseils de jeunes, et aussi de participation des enfants et des jeunes, sont donc diverses³³, tout comme celles des pédagogies pouvant s'y référer : Korczak, Makarenko, Robin, Oury, Löwenstein³⁴, Freinet, le Père Fillère, Houssaye³⁵... Une manière de faire qui a produit un discours a-typique nous intéresse plus particulièrement, elle émerge alors que des expériences sont déjà menées de conseil locaux de la jeunesse : « Parallèlement, le tout nouveau Conseil national de la prévention et de la délinquance (CNDP), sous la houlette de Gilbert Bonnemaïson, s'intéresse à cette "façon originale de travailler avec les jeunes". Le conseil doit participer à une meilleure insertion des enfants et des jeunes dans le tissu social et éviter leur marginalisation. Philippe Séguin qui crée, dans ce cadre, un conseil à Épinal résume parfaitement l'état d'esprit dans lequel sont mis alors en place certains conseils. La lutte contre la déchirure sociale en est la raison d'être : "le développement des mécanismes de participation n'a de sens véritable que s'il parvient à traduire en terme d'intégration, s'il contribue à combler les déchirures apparues dans notre tissu social, s'il favorise la réduction des inégalités". Pour Philippe Séguin, "lutter contre l'exclusion" c'est "le véritable enjeu des conseils d'enfants et de jeunes" »³⁶. notre réflexion et nos pratiques pourraient se ranger dans ce modèle. Cette approche semble néanmoins être restée marginale, de plus, nous préférons substituer à la notion d'intégration qui en filigrane suppose toujours peu ou prou l'idée d'un manque, d'une moins grande capacité, celle plus pro-active et positive, du moins dans sa finalité et sa considération des publics, d'*inclusion*. Mais cependant entendons ce que dit le choix des mots, il est question d'intégration c'est-à-dire d'une nécessaire éducation à la participation.

Cette période des années 1990 et surtout 2000 est marquée par une montée en puissance d'une demande de participation des jeunes probablement en lien avec l'émergence d'espace à l'échelle locale qui renouvelle les pratiques comme les comités consultatifs de quartier. Cependant, il semble se jouer une partition des publics au cours de cette période : entre d'un côté le jeune civil qui entre dans les conseils locaux de la jeunesse, et d'un autre côté, la jeunesse dangereuse qui se retrouve dans les émeutes de 2005. Pour la première, l'éducation à la citoyenneté paraît être le but et pour la seconde, on parlera seulement de proto-politique.

4. Monographies parisiennes

Nous poursuivons notre réflexion à propos des jeunes en marge de la société à partir de l'analyse de trois cas. La première séquence est liée à notre thèse actuelle en géographie : nous cherchions un terrain pour voir évoluer au cours du temps les urbanités pendant la transformation d'un espace de la ville. Le Bassin de la Villette est dans ce cas, il passe d'une zone industrielle au XIXe à une friche, puis il se reconfigure en un espace gentrifié. La deuxième séquence était notre terrain de stage dans le cadre d'une Maîtrise suivie à l'Université de Nanterre en 2002-2003 et concerne encore ce lieu. La 3ème séquence correspond à un travail d'accompagnement des équipes impliquées dans la programmation d'un équipement à l'éco-quartier Clichy-Batignolles. Nous nous intéresserons à ces trois moments sous l'angle monographique. Nous chercherons à rendre compte de formes d'actions publiques, à propos des jeunes, sous trois régimes d'action : la construction d'une échappatoire, l'irruption d'une question publique et les difficultés à la reconnaître, enfin, une façon de l'énoncer pour la circonscrire.

31 Modèle *participation démocratique tocquevillienne* (l'État émane des communautés qui le compose).

32 Modèle *participation démocratique délibérative coopérative* (l'État est constitué des individus inclus).

33 Jean-Claude Richez, "Les Conseils de Jeunes Dans Toutes Leurs Histoires," in *Les Jeunes Conseillers, Engagés Dans La Démocratie Locale*, ed. Nathalie Rossini (Marly-le-Roi, France: INJEP, 2003), 11–25.

34 Perrein-Guignard, "Les faucons rouges (1932-1950)."

35 Jean Houssaye, *C'est beau comme une colo : la socialisation en centre de vacances*, 1 vols., Colos et centres de loisirs (Vigneux, France: Matrice, 2005); Jean Houssaye, *Un Avenir pour les colonies de vacances*, Points d'appui 46 (Paris, France: Éditions ouvrières, 1977); Houssaye, *Et pourquoi que les colos, elles sont pas comme ça ?*.

36 Philippe Séguin, "Lutter Contre L'exclusion. Le Véritable Enjeu Des Conseils D'enfants et de Jeunes," *Territoires* no. 352 (1994): ?.

4.1. Une jeunesse dangereuse

Notre corpus sera ici les archives de la ville de Paris. Nous avons recherché les informations pouvant nous aider à rendre compte de la transformation du Bassin de la Villette entre le moments où le site est un friche industrielle après la période des années 1960-1970 qui voient à Paris le recul de ces activités, et les années 1980, période de transformation de cet espace en un nouveau quartier. Le changement de ce bout de ville est d'ampleur. Il occupe les abords du Bassin de la Villette et du canal de l'Ourcq entre la Rotonde Ledoux et les anciens abattoirs de la Villette transformés en Parc urbain le premier et l'un des plus grands. Des pratiques nouvelles vont s'inventer à cette occasion comme la création d'un service de prévention qui se chargera d'aller au contact des jeunes qui fréquentent ce parc ouvert jour et nuit. Nous nous focaliserons ici sur l'émergence d'un problème non prévu au niveau de la place Stalingrad, à savoir, l'installation d'un fort trafic de drogue. En parcourant les archives, nous observons le croisement de deux logiques. Une première est portée par la Mairie de Paris est porte sur la requalification des espaces ; elle est plutôt urbanistique et culturelle, à visée d'animation des espaces pour créer les flux de personnes entre le bassin et le parc. Une deuxième concerne directement la Mairie d'arrondissement confrontée à la montée des revendications locales à propos des trafics de drogue. Nous présentons la façon pour les acteurs de rendre compte du projet de transformation du quartier au cours du temps en présence de ces deux logiques.

La ville de Paris va être l'objet de grands projets de transformation basés sur un modèle : le « déguerpissement » terme emprunté au vocabulaire africain pour évoquer le départ des populations des quartiers devant être rénovés. Il s'agit de faire partir les populations populaires en dehors de Paris dans les quartiers construits par la ville sur des terrains lui appartenant (comme au Luth à Gennevilliers). C'est le temps de la « bagnole » si chère à Pompidou. On imagine de construire une autoroute souterraine sous le canal Saint-Martin et des tours tout autour du Bassin (fig. 2). La conception de la modernisation de la ville de ces années 1950 apparaît comme ne laissant aucune place à l'habitant pour qu'il exprime son point de vue. La planification urbaine est implacable. Cependant, après la rénovation du XIII^e arrondissement la belle mécanique s'enraye. Des gens vivent là où on rase pour construire du plus moderne. On découvre alors que les personnes âgées semblent avoir disparu puisqu'elles ne sont pas dans les effectifs relogés. Le constat est cruel. Un autre chemin devra être pris.

L'avantage ici c'est que le terrain est principalement occupé par des entrepôts. Donc, pas de population à éloigner, il s'agit simplement d'urbaniser, de faire de cet endroit un bout de ville. On fait appel à l'architecte Bernard Huet qui propose une ré-organisation de l'espace autour de la Rotonde Ledoux. Le lieu est complexe à aménager. Il faut tenir compte de la ligne 2 du métro aérienne en cet endroit, de la présence d'une route, d'une station de bus importante, du canal et du bassin... Des immeubles s'installent le long des quais mais l'investissement des abords du Bassin tarde à se réaliser. On fera appel à des sociétés d'ingénierie culturelle pour imaginer une façon de donner vie à ce Bassin. L'arrivée des cinémas se fait dans ce contexte. Une réflexion est engagée pour une transformation de la ligne de paysage le long du canal de l'Ourcq en amont du Bassin. Le but poursuivi est la circulation des piétons le long des cours d'eau mais cela demandera énormément de temps et ne sera finalement réalisé qu'au cours des années 2000-2010. Pendant ce temps là s'installe un trafic de drogue et des habitants s'en plaignent auprès du Maire d'arrondissement. Les documents d'archives témoignent des difficultés engendrées par ce trafic sur la transformation du quartier. Sous les terrasses de la place Stalingrad est prévu l'installation de restaurant ou débits de boisson. En raison de ces problèmes, le projet est reporté pendant près de vingt ans (l'installation ne sera effective qu'au cours des années 2000). Dans le périmètre d'urbanisation, il n'est pas prévu d'action pour les jeunes. Un squat dans l'un des bâtiments des EMGP (Établissement des magasins généraux de Paris) disparaîtra lors d'un incendie d'origine inconnue mais pour lequel le Maire de Paris s'engagera à reconstruire l'édifice. Le lieu apporte alors une animation culturelle assez importante dans le quartier. Le problème de cette jeunesse prise par la drogue restera finalement très périphérique.

Cette première séquence rend compte d'une hégémonie de l'approche par le bâti ou les lieux (« places » en anglais). À quoi cela tient-il ? Si nous reprenons les documents à partir des instances dans lesquelles les questions sont posées, il apparaît que celles-ci sont portées par les services qui ont à mettre en œuvre un projet urbain dans lequel le problème de la drogue ne peut prendre place. Il émerge sur une autre scène : la mairie d'arrondissement. Le pilotage du projet urbain se fait dans une temporalité longue comme perspective de l'action. Les acteurs sociaux doivent produire quelque chose qui dépassera les générations présentes sur la scène politique. De plus, le problème de la drogue est hors de portée du cadre d'action des services municipaux qui travaillent à produire la ville. Cependant, les services sont bien obligés de faire aussi avec les personnes présentes sur l'échiquier et avec ce qu'elles y amènent. Les réunions entérinent les difficultés à faire avancer certains dossiers. Des navettes se font alors vers les élus pour rechercher des solutions et d'autres façons de poser les problèmes. Nous aurions d'autres investigations à entreprendre pour mettre au jour la façon qu'ont les élus de mettre au travail le cas de la drogue de la place Stalingrad.

4.2. Les jeunes et l'insécurité sociale

La deuxième séquence est d'une autre teneur puisque nous sommes intervenu ici *via* un rapport de stage et donc que nous l'avons vécu en direct. À l'origine, nous intégrons une association du XIX^e arrondissement qui est chargée d'un projet de développement social pour les habitants du Bassin de la Villette. Le problème posé est le suivant : lors des réunions organisées pour les habitants du quartier portant sur les activités qui pourraient être développées autour du Bassin, apparaît systématiquement une question sur l'insécurité due aux jeunes. L'association cherche à comprendre ce phénomène pour essayer de le contourner. Notre enquête se construit à partir du suivi de l'agent de développement local en charge de ces réunions et par le recueil des points de vue sur cette situation.

L'analyse du déroulement des réunions fait apparaître une convocation de la figure du jeunes dangereux qui viendrait perturber l'ordre public sinon l'ordre des choses. Cependant, en remettant cette situation en contexte, la transformation du quartier a pris une place plus importante comme terrain d'explication des comportements des acteurs. Le passage de friche entourée de bâtiments industriels en désuétude à nouveau quartier parisien avec la construction d'une série d'immeuble par de grands noms de l'architecture se fait aussi par un changement de population. L'arrivée de classes sociales différentes est inscrite dans les statistiques de l'Insee d'un recensement à l'autre. La volonté de générer une dynamique endogène de développement d'activités par les habitants du quartier crée un espace de parole pour ceux-ci pour exprimer leurs inquiétudes quant à l'évolution du quartier de laquelle ils se sentent dépossédés. La figure du jeune devient alors l'espace de cristallisation de ces peurs. Nous avons qualifié ce contexte d'« insécurité sociale » pour rendre compte de l'articulation visible ici entre un espace de vie en mutation amenant d'autres urbanités et un discours à teneur sécuritaire. La nouvelle population se réclame d'espaces ouverts là où les anciens habitants évoquent des pratiques ancrées dans une histoire et fermées sur un entre soi.

Au final, ces jeunes, déjà moins inconnus que ceux qui se trouvent derrière les trafics de drogues, restent néanmoins en marge d'une parole publique, non pas qu'il serait incapable de participer à ce projet de développement social du quartier, mais en raison de l'incapacité des acteurs à se rendre compte de ce qu'ils jouent, ou plutôt, du rôle qu'on leur fait jouer.

4.3. Programmer un espace pour les jeunes, un défi...

La ville de Paris souhaite créer un équipement à l'usage des jeunes dans le cadre de la création de l'éco-quartier Clichy-Batignolles. Dès avril 2009, une concertation est mise en place³⁷. Elle comprend différents éléments pour recueillir la parole des habitants : ateliers citoyens, groupes projet, assemblée plénière... Un opérateur Paris-Batignolles Aménagement (PBA) est chargé de

37 www.clichy-batignolles.fr

conduire le projet. La concertation avec les jeunes est confiée à une agence de communication. Celle-ci nous contacte pour un avis éclairé sur les jeunes et les équipements jeunesse.

Le dispositif est triple puisqu'il comprend d'un côté un travail d'éclairage des acteurs du cabinet de communication, des réunions de recueil de l'avis de jeunes sur ce futur centre d'animation, nous reviendrons sur cette appellation, un acteur institutionnel en deuxième rideau, l'aménageur, et avec lui, la ville de Paris et les élus et leur cabinet. Nous comprenons au fur et à mesure que se joue bien autre chose que la conception d'un bâtiment. Les équipements jeunesse est un problème qui amène la ville de Paris à rechercher des voies de passage vers La formule idoine. En effet, un appel à projet dans le cadre du Fond d'expérimentation des jeunes a été déposé en 2010 portant sur la création de lieu expérimentaux d'accueil de jeunes. Ceci fait suite à une réflexion engagée depuis plus longtemps encore : « Dans le cadre du volet "Lien social, accès à la citoyenneté" du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) voté à la séance du conseil de Paris de mars 2007, figurait la création d'une structure expérimentale innovante d'accueil de jeunes, un des enjeux du développement social des quartiers prioritaires conditionnant la réussite des projets étant la participation des habitants(es)³⁸. » Cette appel ayant été infructueux, une autre proposition est faite en 2012, toujours sous forme d'appel à projet, pour la création d'une structure expérimentale. Ce contexte teinte la demande pour l'éco-quartier en créant un univers d'attente peu formulé.

Par ailleurs, il existe une histoire des centres d'animation sur Paris qui s'articule avec celle des Maisons de jeunes et de la Culture (MJC). On apprend ainsi de Clémentine Autain dans un ouvrage où elle narre sa découverte de l'éducation populaire à l'occasion de sa prise de poste d'élue Adjointe au maire en charge de la jeunesse le conflit laissé à propos de ces équipements : « Or, il se trouve que, dans ma délégation, me revenait la gestion des quarante-trois centres d'animation de la Ville de Paris. Ces équipements, dit-elle, sont les héritiers des anciennes "MJC" que la droite parisienne n'a cessé de vouloir casser car elles étaient rendues en partie responsables des événements de mai 1968. »³⁹ Il existe une tradition qui se constitue avec l'émergence des grands ensembles, objets urbanistiques pensés avec des équipements permettant d'irriguer, dans ces nouveaux territoires urbains, une âme. On trouve différentes rhétoriques, comme celle des besoins, avec des grilles qui indiquent quel type d'équipements correspondent à telle tranche de population⁴⁰. Il a existé d'autres approches prenant en compte les populations dans l'élaboration du cahier des charges, tel est le cas des Maisons de jeunes et de la culture. Enfin, une forme originale s'est mise en place avec le Centre d'études et de recherches institutionnelles (CERFI) avec les *Programmateurs institutionnels*. Il s'agissait de trouver la matrice qui permettrait de générer les équipements pertinents pour une population et une fonction sociale revisitée. Ainsi, s'inspirant de l'exemple de la Clinique de La Borde, hôpital psychiatrique accueillant plus de 2.000 patients pour deux cents lits, les membres du Cerfi proposaient de trouver le fondement de l'équipement, sa logique, pour produire une forme pertinente, et souvent nouvelle⁴¹. Au fond, ce que disent ces exemples, c'est l'importance de combiner deux approches soit deux questions : à quoi va servir l'équipement ? Et à qui ? Sachant que le « qui » correspond parfois à un public visé, potentiel et non actuel.

La population concertée sera constituée de jeunes appartenant à des associations locales et aux établissements scolaires du territoire. Viendra se joindre une autre population non attendue au travers des professionnels de l'animation socioculturelles qui interviennent dans ce territoire : il existe des jeunes en errance aux portes de Paris du côté de Clichy. On se met alors à s'inquiéter de ce qu'ils pourraient faire dans ce centre d'animation. De même, la présence d'un cinéma juste devant l'équipement crée lui aussi des peurs. Nous avons tenté de proposer une autre perspective (voir encadré).

38 Élément du document de cadrage de l'appel à projet 2010.

39 Clémentine Autain, "L'éducation populaire change le monde et change chacun," in *10 raisons d'aimer [ou pas] l'éducation populaire*, ed. Damien Cerqueus and Mikael Garnier-Lavalley (Paris, France: Les Éditions de l'atelier/Les Éditions ouvrières, 2010), 55–62.

40 Guy Saez, "Une Animation Fondée Sur Une Politique D'équipement," *Les Cahiers de L'animation* no. 26 (1979): 15–31.

41 Félix Guattari, ed., "Programmation, Architecture et Psychiatrie," *Recherches* no. 6 (1967).

✓ **Le centre d'animation dans ses usages au cours du temps, de maintenant à demain**

Ce qui apparaît comme une difficulté majeure doit être considérée dans le cadre des temporalités en présence. Le cinéma se nourrit des cohortes de jeunes sans différenciation quant à leur localisation, comme dans la durée de leur usage de ses services. L'équipement socioculturel lui, au contraire, va prendre en charge, et l'un, et l'autre : les ados du quartier pourraient y trouver la possibilité d'y être en tant qu'habitants de ce quartier et dans la durée, pourquoi pas, jusqu'à l'âge adulte et au-delà.

➤ ***L'équipement prend-il en charge le processus de constitution de l'urbanité de ce nouveau quartier ?***

Ceci ouvre la réflexion sur le rôle du centre d'animation quant à la production de l'urbanité locale et parisienne face, à côté, en dépit, grâce, contre... les lieux, espaces et cheminements produits par l'urbanisme de l'éco-quartier. Le voisinage sera la résultante de différents processus comme ceux développés : par les bailleurs, par les agents de la ville, par la vie associative, par les activités développées au sein du quartier, par les opérateurs des cultes, les salles de réunions, en résumé, les lieux de croisements et de frottements... Il est certes possible de reprendre la logique développée à Paris depuis plusieurs décennies et de constituer des lieux d'activités, et plus particulièrement d'activités sportives, cependant, deux choses seraient ainsi perdues en terme d'occasions pour ne pas laisser les seuls bâtiments construire la ville. En premier, l'idée de la ruche où le lieu est une rencontre incessante entre individus qui partent ensuite butiner dans le territoire. En second, l'idée de catalyseur, où la présence du lieu produit une mise en mouvement des acteurs du site.

➤ ***Comment gérer la montée en puissance de l'équipement dans ses usages ?***

Si le lieu est mis en perspective dans son usage, pour construire, lui aussi, l'urbanité des habitants du quartier, alors on peut imaginer différentes séquences. Il est clair cependant que la première phase, qui permettra de l'installer dans l'imaginaire des uns et des autres, est un moment important de son histoire. Il paraît nécessaire de doter ce lieu d'un projet de caractère pour qu'il soit rayonnant à l'échelle de l'éco-quartier, et au-delà. Il nous semble opportun de prévoir dès son démarrage une activité qui soit dedans mais qui vise le dehors, quelque chose qui fasse de la ruche intérieure, le préparatif à une exposition des usagers, et des usages, dehors. En faisant, de cette respiration, entre l'intérieur et l'extérieur, entre y venir et faire quelque chose sur l'espace du parc, par exemple, pourrait se constituer les conditions pour une double appropriation : du lieu et du quartier.

Les points à retenir

- l'éco-quartier et plus que la friche d'hier ;
- ne pas enfermer les jeunes d'aujourd'hui dans leur histoire douloureuse ;
- des populations vont se croiser dans ce quartier en attendant une cohorte conséquente issue d'ici ;
- une perspective : un lieu pour produire un processus d'urbanisation.

Fig. Synthèse fournie au cabinet de communication pour alimenter le document remis au programmeur de l'équipement.

Le problème que nous avons rencontré dans cette situation tient dans le dispositif de concertation. Pour être précis, nous avons été dans une situation de consultation. Nous nous sommes posé des questions sur la pertinence de questionner des jeunes qui ne seraient pas, de toute évidence, les futurs usagers de l'équipement n'ayant probablement plus l'âge pour s'y intéresser lorsqu'il serait sorti de terre. Nous avons donc cherché à nous inscrire dans une autre perspective. À quel rôle pourrait être utiliser cet équipement ? En partant d'une recherche sur la naissance des équipements socioculturels, nous sommes remontés par étape successive à l'idée de voisinage qui est la matrice de constitution des premiers *settlements* (centres sociaux en Français), en particulier celui de Hull House à Chicago. Ces résidences sociales, ou même pourrions-nous dire, colonies sociales tant ce cadre historique est alors prégnant (nous sommes à la fin du XIXe siècle), ont pour vocation de produire un caractère de voisinage afin de lutter contre la désorganisation sociale qui atteint ces villes nouvellement urbanisées. Les auteurs font référence à Cooley (1864-1929), auteur de cette notion d'organisation sociale⁴², et Mead (1863-1931) qui lui s'intéresse à la constitution du soi par la société⁴³ et s'implique dans la vie des centres sociaux. À partir de cette logique, nous nous sommes intéressé à comment l'équipement pourrait produire une appartenance au territoire et donc une

42 Cooley T. M., *Social Organization: a Study of the Larger Mind*, New York, États-Unis, Charles Scribner's Sons, 1909.

43 Mead G. H., *L'esprit, Le Soi et La Société*, traduction Louis Quéré L., Cefaï D., Paris, Presses Universitaires de France, 1934/2006.

urbanité, façon de s'ancrer dans cet éco-quartier. Si nous avons répondu à la demande concernant les jeunes qui vivront en proximité de l'équipement, nous sommes resté sans réponse quant à ces jeunes de la ville mais à ses marges, ville qui se cherche un modèle d'inclusion via les expériences d'éco-quartier.

6. Conclusion

L'analyse des pratiques d'une collectivité locale montre, au travers des trois exemples retenus à propos de problèmes concernant ou impliquants des jeunes, et s'inscrivant dans trois périodes distinctes, la difficulté à faire advenir leur parole. Souvent souhaitée par les élus en recherche d'interlocuteurs, elle est aussi crainte ou bien ignorée. En prenant la focale du public des jeunes, différents scénarios apparaissent. Ils se trament des configurations qui tissent des perspectives multiples. Un premier modèle serait de dire : la jeunesse doit s'intégrer et les outils de la participation sont des moyens, comme d'autres, de socialiser pour faire advenir un individu respectueux des règles sociales, l'éducation durkheimienne est la base de ce schéma. À un autre bout, nous trouvons l'idée d'une articulation entre deux démarches concomitantes : inclure et prendre en compte les problèmes des jeunes. De ce côté-ci, la fabrique du vivre ensemble apparaît comme l'horizon déterminant. Le problème est alors que les acteurs engagés dans cette orientation, trouvent les prises⁴⁴ qui leur permettront d'entrer dans le processus d'inclusion. Il s'agit aussi bien d'accessibilité que de rendre le chemin praticable. Il faut pour cela que les jeunes soient des interlocuteurs pris en compte que leurs paroles ne soient pas entendues comme du bruit⁴⁵. Faut-il alors créer des interfaces pour faire circuler les informations entre les jeunes et les adultes, en confiant cette tâche à des personnes aptes à le faire comme les animateurs et les animatrices socioculturel-les, mais le risque d'une parole confisquée est présent ? Ou bien, faut-il faire en sorte que ces jeunes soient dans les espaces de la concertation avec les adultes au risque de ne pas s'y faire entendre, mais aussi, *a contrario* d'arriver à y faire émerger un autre point de vue ? Il semble que c'est du côté des intentions de la société à produire ces dispositifs ou d'autres, avec des visions parfois distantes de ce qu'il y a à faire avec les jeunes que l'attention doit être portée maintenant.

À cette façon classique de poser le problème de la participation des jeunes, nous souhaitons faire un ajout que met en lumière nos différents segments historiques. L'expérience de Freeville montre une prise en compte de ce qui émerge avec l'urbanisation et l'industrialisation : des jeunes se trouvent marginalisés et trouvent refuge dans les rues de New York. Les maisons de jeunes et de la culture sont une réponse à la phase de développement de la société au cours des années d'après guerre et, sur un malentendu, doivent prendre en charge les jeunes marginalisés par ce contexte. Les conseils municipaux de jeunes, eux, paraissent introduire une coupure, ils ne visent pas en particulier le groupe des jeunes mis à la marge par la période de la crise des années 1980-2000. D'ailleurs, il ne semble pas exister une telle approche. L'enjeu de la participation avec les jeunes pourrait être donc de trouver les moyens d'aller au contact des jeunes marginalisés de la période actuelle. Nous avons vu qu'ils restent en marge de la construction de la ville voire en embuscade. Cet article ouvre une perspective de recherche : envisager pour l'analyser la participation comme un vecteur d'inclusion des jeunes marginalisés, afin de saisir les différents modèles qui se sont développés au cours du temps et à peine ici esquissés...

44 Isaac Joseph, *Erving Goffman et la microsociologie*, 1 vols., Philosophies 99 (Paris, France: Presses universitaires de France, 2002).

45 Jacques Rancière, *La mésentente : politique et philosophie*, La Philosophie en effet (Paris, France: Galilée, 1995).

Bibliographie

- Autain, Clémentine. "L'éducation populaire change le monde et change chacun." In *10 raisons d'aimer [ou pas] l'éducation populaire*, edited by Damien Cerqueus and Mikaël Garnier-Lavalley, 55–62. Paris, France: Les Éditions de l'atelier/Les Éditions ouvrières, 2010.
- Bacqué, Marie-Hélène, and Mario Gauthier. "Participation, Urbanisme et Études Urbaines. Quatre Décennies de Débats et D'expériences." *Participations* no. 1 (2011): 36–66.
- Bataille, Jean-Marie. "Agents, acteurs et auteurs de développement local." Mémoire de Maîtrise, Paris Ouest Nanterre La Défense, 2001.
- . "Pédagogies de la décision : décider avec les publics en animation socioculturelle." Thèse de Doctorat, Paris Ouest Nanterre La Défense, 2010.
- Bataille, Jean-Marie, and Audrey Levitre. *Architecture et éducation. Les colonies de vacances*. Vigneux: Matrice, 2010.
- Becquet, Valérie. *Les Conseils de La Jeunesse, Intuition Politique, Réalité Territoriale*. Marly-le-Roi, France: INJEP, 2002.
- Bellaoui, Nadia. "L'engagement Bénévole Des Jeunes et Des Étudiants." In *Quand Les Jeunes S'engagent. Entre Expérimentation et Construction Identitaire*, edited by Valérie Becquet and Chantal De Linares, ? Débats Jeunesse. Marly-le-Roi, France: INJEP, 2005.
- Besse, Laurent. *Les MJC, 1959-1981 : de l'été des blousons noirs à l'été des Minguettes*. 1 vols. Histoire. Rennes, France: Presses universitaires de Rennes, 2008.
- Bordes, Véronique, and Alain Vulbeau. *L'alternative jeunesse*. 1 vols. Les œSavoirs de la ville. Paris, France: Éditions de l'Atelier, 2004.
- Boucher, Manuel. *Turbulences, Contrôle et Régulation Sociale. Les Logiques Des Acteurs Dans Les Quartiers Populaires*. Paris, France: L'Harmattan, 2003.
- Bourquin, Jacques. "La patrouille des renards dans les cages à poules." *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*. *Le Temps de l'histoire* no. Hors-série (June 1, 2007): 283–294.
- Cossart, Paula, and William Keith. "Former Des Citoyens Par La Délibération Publique: Une Entreprise Fragile (États-unis et France, 1870-1940)." *Participations* no. 2 (2012): 161–187.
- Gardet, Mathias. "Le modèle idéalisé des communautés d'enfants à l'épreuve de la réalité française, 1948-1955." In *Actes du congrès de l'Actualité de la recherche en éducation et en formation (AREF)*. Université de Genève, 2010. <https://plone.unige.ch/aref2010/symposiums-longs/coordonateurs-en-g/republiques-villages-et-communautes-denfants-un-ideal-concerte-de-lapres-seconde-guerre-mondiale/Le%20modele%20idealise.pdf/view>.
- George, William Reuben. *The Junior Republic. Its History and Ideals*. New York and London: D. Appleton and company, 1911.
- Guattari, Félix, ed. "Programmation, Architecture et Psychiatrie." *Recherches* no. 6 (1967).
- Holl, Jack M. *Juvenile Reform in the Progressive Era: William R. George and the Junior Republic Movement*. Ithaca, N.Y.: Cornell University Press, 1971.
- Houssaye, Jean. *C'est beau comme une colo : la socialisation en centre de vacances*. 1 vols. Colos et centres de loisirs. Vigneux, France: Matrice, 2005.
- . *Et pourquoi que les colos, elles sont pas comme ça ? Histoires d'ailleurs et d'Asnelles*. 1 vols. Colos et centres de loisirs. Vigneux, France: Matrice, 1995.
- . "Les colos de Korczak." In *Accueils collectif de mineurs : recherches*, 237–275. Vigneux, France: Matrice/Champ Social, 2012.
- . *Un Avenir pour les colonies de vacances*. Points d'appui 46. Paris, France: Éditions ouvrières, 1977.
- Joseph, Isaac. *Erving Goffman et la microsociologie*. 1 vols. Philosophies 99. Paris, France: Presses universitaires de France, 2002.
- Lansdown, Gerison. "Children's Rights to Participation. A Critique." In *Participation and Empowerment in Child Protection*, 19–38. London, Royaume-Uni: Pearson Professional, 1995.
- Loncle, Patricia. *Pourquoi Faire Participer Les Jeunes ? Expériences Locales En Europe*. Débats Jeunesse. Marly-le-Roi, France: INJEP, 2008.

- Mattson, K. "Consolider Les Fondements de La Démocratie. Le Mouvement Des Centres Sociaux Aux USA Durant l'Ère Progressiste." In *La Démocratie Participative. Histoire et Généalogie*, edited by Marie-Hélène Bacqué and Yves Sintomer, 191–209. Paris: La Découverte, 2011.
- Miralles, Jean-François, Julien Joanny, Éva Gaillat, and Olivier Andrique. *Les Jeunes Dans La Vie Locale : La Participation Par L'action*. Vol. 4. Cahier de L'action. Marly-le-Roi, France: INJEP, 2006.
- Muxel, Anne. *L'expérience Politique Des Jeunes*. Vol. 24. Dossier Documentaire de l'Injep. Marly-le-Roi, France: INJEP/Presses de Sciences-Po, 2007.
- Perrein-Guignard, Liliane. "Les faucons rouges (1932-1950)." Thèse de Doctorat, S.I., 1982.
- Rancière, Jacques. *La méfiance : politique et philosophie*. La Philosophie en effet. Paris, France: Galilée, 1995.
- Richez, Jean-Claude. "Les Conseils de Jeunes Dans Toutes Leurs Histoires." In *Les Jeunes Conseillers, Engagés Dans La Démocratie Locale*, edited by Nathalie Rossini, 11–25. Marly-le-Roi, France: INJEP, 2003.
- Rossini, Nathalie. *Les Jeunes Conseillers Engagés Dans La Démocratie Locale*. Marly-le-Roi, France: INJEP, 2003.
- Saez, Guy. "Une Animation Fondée Sur Une Politique D'équipement." *Les Cahiers de L'animation* no. 26 (1979): 15–31.
- Séguin, Philippe. "Lutter Contre L'exclusion. Le Vritable Enjeu Des Conseils D'enfants et de Jeunes." *Territoires* no. 352 (1994): ?
- Sintomer, Yves. "Délibération et Participation : Affinité Élective Ou Concepts En Tension ?" *Participations* no. 1 (2011): 239–276.
- Vulbeau, Alain. "La Jeunesse Comme Ressource: Un Paradigme Pour Un Espace de Recherche." In *La Jeunesse Comme Ressource. Expérimentations et Expériences Dans L'espace Public*, edited by Alain Vulbeau, 12–13. Ramonville Saint-Agne, France: Obvies/Èrès, 2001.
- . "Le Dégagement: Notes Sur Les Côtés Obscurs de L'engagement." In *Quand Les Jeunes S'engagent. Entre Expérimentation et Construction Identitaire*, edited by Valérie Becquet and Chantal De Linares, 69–78. Paris, France: L'Harmattan, 2005.
- . *Les Inscriptions de La Jeunesse*. Débats Jeunesse. Paris, France: L'Harmattan, 2002.